

**MAIRIE
DE
PUYGIRO**

(Drôme)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JUI

Nombre de membres afférents au conseil municipal	11	Date de la convocation	20 juin 2018
Nombre de membre en exercice	10	Date d'affichage	22 juin 2018
Nombre de membres présents	07		

L'an deux mil dix huit et le vingt huit juin à dix neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHARPENET Loïc, Maire.

Présents : CAMPELLO Régina, CROZIER Lionel, LOOPUYT Christine, THIVOLLE Michel, ARSAC Véronique, DUMONT Pascale.

Absents excusés : MALECOT Olivier, BOURDOIS Flavien, THIBAUD Daniel

Mme ARSAC Véronique a été nommé secrétaire.

Objet : Convention Assistance Retraite avec le CDG 26 – Avenant n° 1

Le Maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° 2015/18 du 17 septembre 2015 par laquelle il confiait au Centre Départemental de Gestion Drôme la réalisation totale sur les processus matérialisés ou dématérialisés et actes transmis à la CNRACL.

La convention se terminait le 31/12/2017.

Hors, la future convention partenariale devant lier le CDG et la CDC est encore en cours de discussion.

Il y a donc lieu de proroger la convention actuelle jusqu'au 31/12/2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter l'avenant n° 1 prorogeant la durée de la convention ci-dessus mentionnée.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents administratifs ou financiers nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Loïc CHARPENET
Signé électoralement

